

**COMPTE RENDU  
DU COMITE SYNDICAL DU 06 OCTOBRE 2022**  
Collège « compétences obligatoires » et Collège « compétence à la carte »

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 06 octobre, le comité syndical du Syndicat Départemental de l'eau de la Manche, composé des 2 collèges, s'est réuni à SAINT LO au Pôle Agglo21 58 rue Lycette DARSONVAL sous la présidence de Monsieur Jacky BOUVET.

Collège « compétences obligatoires » au sens de l'article 6.2 des statuts du SDeau50						
Catégorie	Titulaires	P	E	Suppléants	P	E
Producteurs moins de 1 000 000 m <sup>3</sup>	MAUDUIT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DESMOTTES Gilles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	PAREY Guy	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LEROUX Pascal	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Saint Lô Agglo	LANGLOIS Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LEROUXEL Jean-Luc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	EUDES Alain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FOLLAIN Eric	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	JANNIERE Louis	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	QUINETTE Dominique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CULLERON Samuel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LAURENCE Jean-Yves	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SMPEP Isthme du Cotentin	LAUNEY Jean-Luc	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BALLEY Olivier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	GRAWITZ Xavier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BRIERE Sébastien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	EURAS Simone	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	MINERBE Alain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	LEVILLAIN Lionel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LEFEBVRE Jean-Louis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SMPGA	RAILLIET Vincent	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DULIN Denis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	MARGOLLE Anne	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	HERBERT Georges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	THEAULT Chantal	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	GUERVALAIS David	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	LAINÉ Hervé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PICOT Michel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - MSMN	BOUVET Jacky	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	HAMARD Jean-Vital	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	BICHON Vincent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LABICHE Isabelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	JUQUIN David	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LAINÉ Hervé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	AUBRAYS Philippe	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	FAUCON Philippe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	NICOLAS David	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	RABASTE Yann	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - CMB	GUILLE Hervé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BOUILLON Emmanuelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	BIDOT Jacky	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DOYERE Joël	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	BOURDIN Jean-Dominique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BELLEÉ Jean-Pierre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - DTI	HEUZE Chantal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	MOISSERON Franck	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - SLA	LEROUXEL Jean-Luc	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VIRLOUVET Jérôme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - CE "BC"	LANGLOIS Alain	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	RENOUARD Guillaume	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - CE "COCM"	LEMOIGNE Henri	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LEFORESTIER Noëlle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	MARESCQ Roland	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BEUVE Joël	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - CE "GTM"	PAYEN Jean-Paul	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LECUREUIL Daniel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - CE "CC VI"	GRENTE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BOSSARD Serge	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nombre de membres : 29

Nombre de présents : 15

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 17

Ont donné pouvoir

- Mr RAILLET à Mr LAINE  
- Mr PAYEN à Mr GUILLE

– suppléant sans droit de vote du fait de la présence du titulaire

Collège « compétence à la carte » au sens de l'article 6.3 des statuts du SDeau50							
	Catégorie	Titulaires	P	E	Suppléants	P	E
CENTRE	CLEP Agon	GUILLOTTE Hubert	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LEBRETON Delphine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Bréhal	LECUREUIL Daniel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DAVAL Amaud	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Cerisy la S.	SIMEON Didier	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LEJOLIVET Alain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Coutances	BOURDIN Jean-Dominique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	PITOTS Gaétane	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Créances P.	LEMOIGNE Henri	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LEFORESTIER Noëlle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Gavray	DE PAEPE Philippe	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LETELLIER Joseph	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Glèze	GRENTE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	JOULAN Jean-Pierre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Lessay	MARESCQ Roland	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LECONTE Ludovic	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Montbray	MANSON Pierre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Poste vacant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Montmartin-Cérences	GUILLE Hervé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DOYERE Joël	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		HERME Michel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	MALHERBE Bernard	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Montpinchon	LEDOUX Didier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	HUREL Grégory	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP St Malo L.	GOUX Christian	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BELLE Jean-Pierre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP St Pierre C.	GALBADON Grégory	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LESUEUR Francis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP St Sauveur	BEUVE Joël	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BARBET Pascal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Sainteny	LANGLOIS Alain	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	SOPHIE Bertrand	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Tribehou	TURPIN Yves	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LALANDE Frédéric	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CLEP Villedieu O.	LETELLIER Joseph	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CAHU Françoise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
SUD	CLEP Avranches E.	CHARUEL Jean-Claude	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	POIDEVIN Gilbert	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Baie Bocage	RABASTE Yann	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CHEYMOL Claude	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		CHARTRAIN Joël	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FAUCHON Willy	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Brécey	DUBOURG Bertrand	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	HAMARD Jean-Vital	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Chaise B.	SADIMAN Thierry	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	PICHARD David	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Gathemo	ERRARD Rachel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ERRARD Christelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Pontorson	BICHON Vincent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BELLOIR André-Jean	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Reffuveille	VARY Jacques	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	AUGEARD Jean-Louis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		BOUVET Jacky	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LEMONNIER Catherine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP St Hilaire	CAILLOT Eric	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	HEURTIER-GUEGUEN Serge	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		GENIN Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Poste vacant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Sourdeval	GOHORY Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LELOGEAIS Roger	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CLEP Villedieu S.	BOSSARD Serge	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	GUILLAUME Nicolas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
EPCI-FP dotés de la compétence "eau potable"	SDeau50-6.3 - MSMN	BOUVET Jacky	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	HAMARD Jean-Vital	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		BICHON Vincent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LABICHE Isabelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		JUQUIN David	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LAINÉ Hervé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		AUBRAYS Philippe	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	FAUCON Philippe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	NICOLAS David	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	RABASTE Yann	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
SDeau50-6.3 - CMB	GUILLE Hervé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BOUILLON Emmanuelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	BIDOT Jacky	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DOYERE Joël	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
SDeau50-6.3 - DTI	BOURDIN Jean-Dominique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BELLE Jean-Pierre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	HEUZE Chantal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	MOISSERON Franck	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
SDeau50-6.3 - SLA	LEROUXEL Jean-Luc	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VIRLOUVET Jérôme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Nombre de membres : 41  
 Nombre de présents : 26  
 Nombre de pouvoirs : 0  
 Nombre de votants : 26  
 Ont donné pouvoir :

☒<sup>1</sup> – suppléant sans droit de vote du fait de la présence du titulaire

	Collège « compétences obligatoires »	Collège « compétence à la carte »	TOTAL
Nombre de membres	29	41	70
Nombre de présents :	15	26	41
Nombre de pouvoirs :	2	0	2
Nombre de votants :	17	26	43

Secrétaire de séance : David JUQUIN

Assistaient également : Du Syndicat Départemental de l'Eau de la Manche : Bernard AUDRIC, Isabelle GIRARD, Ysaline LETOUZEY, Mickaël HAMEL, Hubert PAGNIER et Stéphanie MIMAUT

Monsieur le Président accueille les membres du comité syndical et procède à l'appel.

### 1 – Désignation du secrétaire séance

Sur proposition du Président, David JUQUIN est désigné, à l'unanimité des élus du comité syndical, secrétaire de séance.

### 2 – Approbation du compte rendu du comité syndical du 16 juin 2022

Le compte rendu de la réunion du comité syndical du 16 juin 2022 est adopté à l'unanimité des membres.

### 3 - Information – Point sécheresse 2022

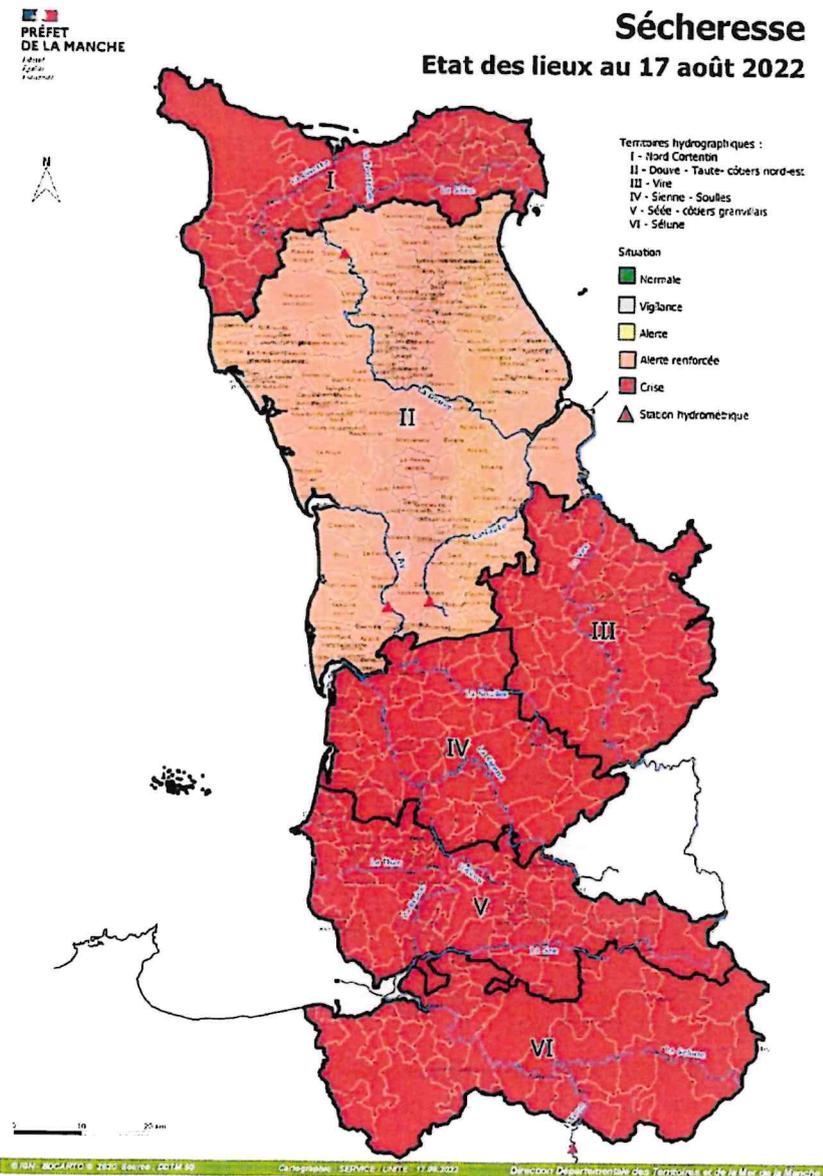
Les ressources en eau du SDeau50 sont vulnérables, entraînant des usages réglementés :

Le département de la Manche placé en **vigilance sécheresse** par arrêté préfectoral le 8 juillet 2022

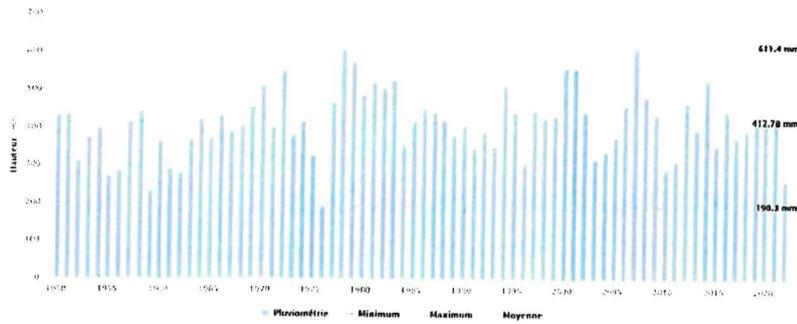
Le bassin versant de la Vire, la Sélune, la Sienne, la Sée, les côtiers du Granvillais et le Nord Cotentin sont toujours en **situation de crise**.

Le bassin de la Douve et la Taute sont aujourd'hui en **situation d'alerte renforcée**.

Besoin de coordonner les actions et la gestion des ressources en eau à l'échelle des bassins versants et du territoire.



## Une pluviométrie depuis septembre 2021 très déficitaire



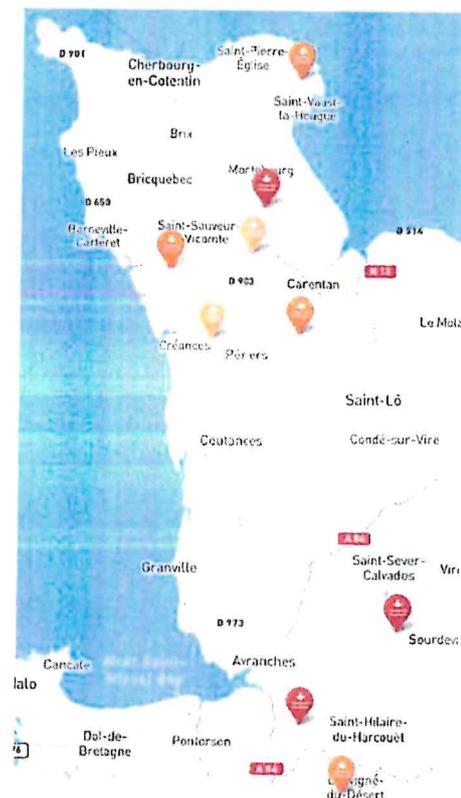
Des débits de cours d'eau très faible sur tous les secteurs notamment à l'amont – proches des valeurs de 1976

Les petites ressources en domaine de socle sont les plus impactées. Les grandes nappes du Centre Manche ont mieux résisté – Inquiétude pour l'année 2023 si l'hiver ne permet pas une bonne recharge

Eaux superficielles :



Eaux souterraines :



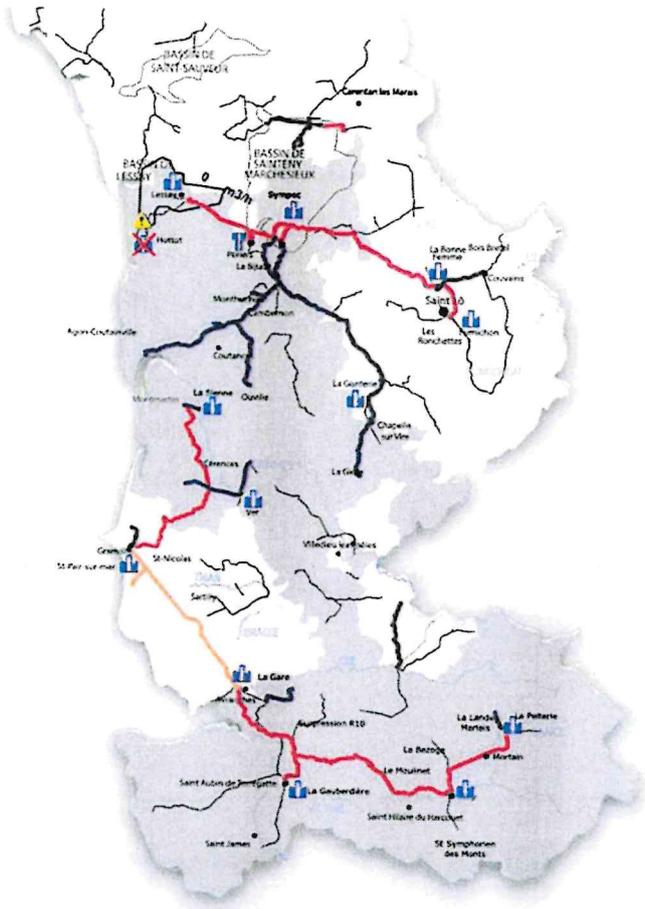
Les interconnexions en eau potable ont été très mobilisées:

Pour compenser la baisse de débit ou niveau des ressources (ex: Sympec/St Lô Vire- depuis 11 juillet 2022- 2100m3/j moy)

Pour pallier des pollutions accidentelles (ex: Sélune-UTEP Milly- août) ou liées à la dégradation qualitative des eaux de surface.

Pour compenser ponctuellement les débits de consommation de pointe (ex: débit sanitaire inversé sens Cérances-Granville WE 13,14,15/08/2022)

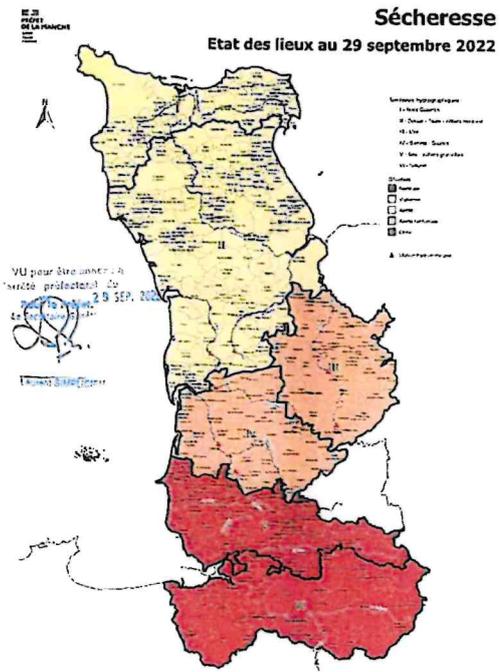
- La sécurisation atteint des limites lors de la concomitance de besoins accrus (pointes journalières) et de baisse des excédents de production (eaux superficielles).
- Il est nécessaire de gérer les systèmes de production et les données en temps réel, pour optimiser les transferts de secours.



Situation actuelle :

Eaux superficielles :

Eaux souterraines :



Monsieur le Président indique que ce point justifie tous les travaux effectués et rappelle l'importance du schéma directeur en eau potable. Il précise que si l'hiver et l'automne ne sont pas suffisamment pluvieux, cela pose question

pour la gestion de l'eau lors de l'été prochain. Il s'agit évidemment d'une problématique nationale avec des différences entre départements et régions et de grandes disparités. La Normandie réputée pluvieuse peut pourtant se trouver confrontée à l'avenir à des difficultés.

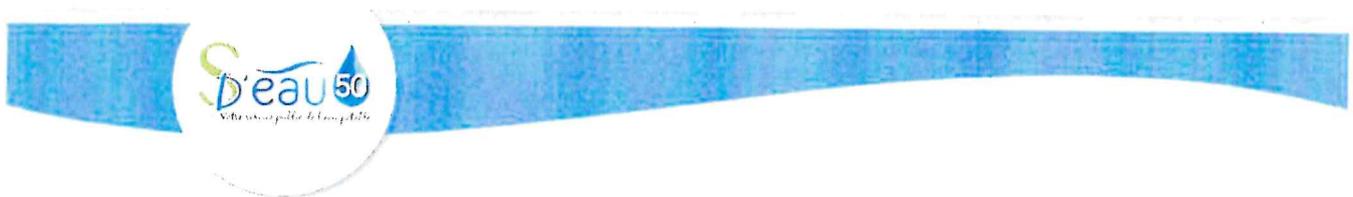
Le volet communication doit être développé afin de concilier besoin agricoles, économiques et touristiques.

M. GUILLÉ fait remarquer l'intérêt de certains équipements comme le barrage du GAST qui permet au secteur centre de ne pas être « dans le rouge ».

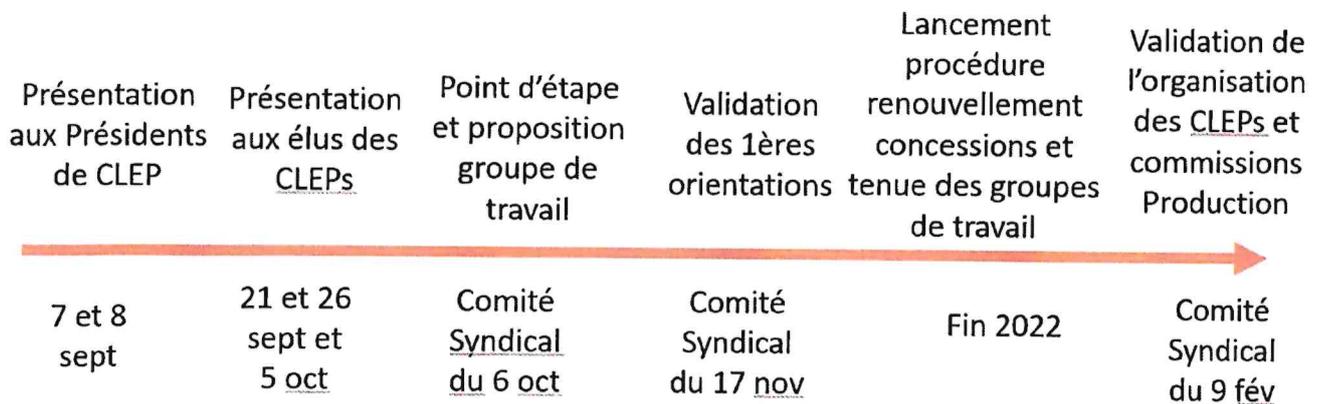
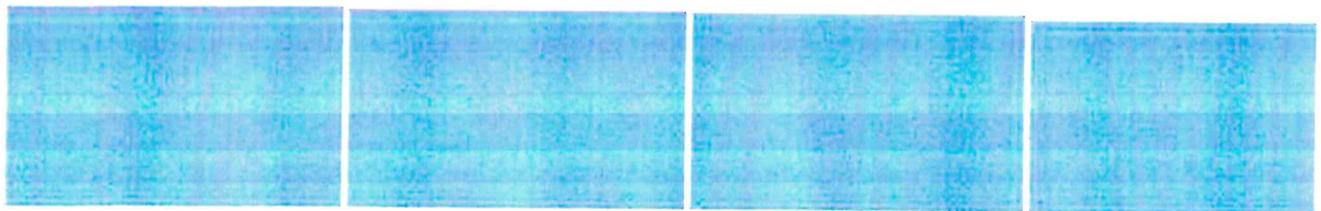
#### 4- Point sur la nouvelle gouvernance et mise en place groupe de travail sur organisation et attendus des futurs CLEP et commissions Production

Départ de monsieur PAYEN à 15H15

Départ de monsieur LEROUX à 15h19



### Présentation aux élus des CLEPs



COMITE SYNDICAL du 06 octobre 2022

## Constitution du groupe de travail

Organisation et attendus  
des Présidents des  
nouveaux CLEPs et  
commissions Production

Avec le Cabinet Espelia

2 demi-journées en décembre  
2022 et janvier 2023

10 présidents de CLEP  
couvrant le territoire

COMITE SYNDICAL du 06 octobre 2022

## Objectifs du groupe de travail

Rôle statutaire des  
nouveaux CLEPs et  
commissions Production

- fixer le tarif et le budget,
- fixer l'équilibre financier du service public de son aire géo,
- assurer la qualité de l'eau et le respect des réglementations,
- assurer la qualité de service aux usagers,
- assurer la bonne gestion technique des ouvrages.

COMITE SYNDICAL du 06 octobre 2022

## Objectifs du groupe de travail

### Organisation des nouveaux CLEPs et commissions Production

- Fréquence des réunions,
- Constitution des assemblées jusqu'en 2026
- Mode de constitution des assemblées partir de 2026 (renouvellement)

### Attendus des nouveaux CLEPs et commissions Production

- Indicateurs budgétaires et tarifaires
- Programmation et présentation des projets
- Indicateurs sur l'avancement des projets
- Indicateurs techniques reflétant la qualité du travail réalisé et le bon service aux abonnés

#### COMITE SYNDICAL du 06/10/2022

Les élus intéressés pour intégrer ce groupe de travail sont invités à contacter B AUDRIC, Directeur général des services, ou Jacky BOUVET, Président.

Concernant la massification des CLEP, Mme Nathalie GENIN demande quand sera prise la décision et si en 2026 il y aura la même représentation des communes. M. le Président lui répond que chaque commune continuera à être représentée au sein du Sdeau50.

Par ailleurs il est nécessaire d'anticiper 2026. En application de la loi NOTRE, les communes transféreront aux communautés de communes les compétences eau potable et assainissement qui seront libres ensuite de l'exercer. Si la compétence assainissement devait être transférée au SDeau50, celle-ci devrait s'accompagner de diagnostics préalables et d'une période pendant laquelle les communes pourraient continuer à exercer les missions après le transfert comme le permet la loi. Mais un tel transfert doit être décidé suffisamment tôt pour que le SDeau50 puisse s'y préparer, donc bien avant le 31 décembre 2025. Les transferts concernant l'eau potable nécessiteront de rationaliser les périmètres des modes de gestion en fonction des échéances de contrats. Le souhait est de garder deux modes de gestion : régie et prestataires extérieurs. Cette pluralité de modes de gestion permet une émulation, permet de se comparer et de conserver la connaissance métier.

Monsieur le Président tient à saluer le travail fait par ses prédécesseurs.

Madame GENIN demande si la reprise de la compétence assainissement nécessitera un budget annexe et la définition de nouveaux « CLEPs » ?

Monsieur LEMOIGNE précise que la compétence assainissement sera transférées aux intercommunalités qui pourront éventuellement la transférer au Sdeau50. Un budget assainissement et des commissions ad hoc seront nécessaires.

Monsieur AUDRIC insiste sur la nécessité d'un travail préalable de diagnostic et d'accord financier et humain sur les transferts.

Mme GENIN demande ce qu'il en sera du patrimoine non visible difficile à diagnostiquer. Monsieur BOUVET précise qu'il conviendra d'être prudent par rapport à cela.

Monsieur BICHON évoque le transfert de la compétence eaux pluviales qui est liée à la compétence voirie.

M. AUDRIC rappelle que le transfert de cette compétence a été obligatoire aux communautés d'agglomération mais ne l'est plus pour les communautés de communes. La compétence eaux pluviales pourra rester communale sur les territoires groupés en communautés de communes.

Monsieur BOUVET indique que le Sdeau50 continuera ses missions en matière d'eau potable et travaillera sur la prise de compétence assainissement à la carte.

## ADMINISTRATION GENERALE

### 3 – Rapport d'activité 2021

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles, L.5711-1, L5211-39,

Considérant que L'article L. 5711-1 du CGCT qui s'applique aux syndicats mixtes fermés dispose que :

« Les syndicats mixtes constitués exclusivement de communes et d'établissements publics de coopération intercommunale et ceux composés uniquement d'établissements publics de coopération intercommunale sont soumis aux dispositions des chapitres Ier et II du titre Ier du livre II de la présente partie ».

Considérant que L'article L. 5211-39 du même Code prévoit que :

« Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale ».

Considérant que le projet de rapport d'activités rédigé par les services du Sdeau50 présente les résultats techniques et financiers de la collectivité et contribue à mieux faire connaître les conditions techniques, organisationnelles et économiques dans lesquelles le service est assuré,

Vu le projet de rapport d'activités joint en annexe,

**Après en avoir délibéré, (Délibération n°OC2022-10-06-01), à l'unanimité, le comité syndical décide :**

- **De prendre acte du rapport d'activité annuel annexé en application de l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

## RESSOURCES HUMAINES

### 4 – Remboursements frais avancés par les agents et élus

Monsieur le Président indique que certains agents ou élus ont été amenés à avancer pour le compte du Sdeau50 des frais de représentation ou des frais médicaux.

Concernant les frais de représentation, ils résultent de la nécessité d'organiser des réunions de travail avec des partenaires institutionnels dont il est parfois difficile d'estimer la durée : ces réunions lorsqu'elles sont prévues le matin doivent parfois se poursuivre durant le déjeuner et en début d'après-midi. Parfois, lors de l'organisation de ces déjeuners

de travail, certains prestataires refusent les bons de commande. Il n'y a pas eu d'autre choix que l'avance des frais par les participants.

Concernant les frais de remboursement de frais de visite médicale, ces frais sont nécessaires au renouvellement du permis poids lourd d'un agent, permis dont il a besoin pour exercer ses missions.

Aussi les sommes suivantes ont été avancées pour le compte du Sdeau50 :

03/08/2022	Restaurant Le Lion d'Or ST HILAIRE DU HAERCOUET	Déjeuner - rencontre CAMSMN	134,00 €	réglé par Mr Jacky BOUVET
28/07/2022	Restaurant L'Atelier VILLEDIEU LES POELES	Déjeuner - rencontre avec la commune de Villedieu	98,70 €	réglé par Mr Bernard AUDRIC
30/08/2022	Dr SOLTY	Consultation médicale- Permis de conduire	36,00 €	réglé par Mr Serge PANNIER
28/07/2022	Restaurant chez BRUNO - ST MARTIN DE LANDELLES	Déjeuner - réunion pollution Milly	56,40 €	réglé par Mr Jacky BOUVET
25/07/2022	Restaurant Paille & Plage - PERIERS	Déjeuner préparatoire rencontre syndicat de l'Isthme	39,40 €	réglé par Mr Jacky BOUVET
			<b>364,50 €</b>	

**Après en avoir délibéré, (Délibération n°OC2022-10-06-02) à l'unanimité, le comité syndical décide de :**

- D'ACCEPTER de rembourser les frais avancés par des élus ou des agents et listés ci-dessus frais engagés pour les besoins du service et qui auraient dû être facturés au SDeau50.

## **5 – Création poste agent d'exploitation distribution/travaux secteur centre**

Monsieur le Président rappelle que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés ou supprimés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au comité syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Monsieur le Président rappelle que le SDeau50 dispose d'une régie d'exploitation dotée de l'autonomie financière, les nouveaux recrutements devant se faire selon le statut du droit privé.

Il informe les élus du Comité Syndical que des mouvements de personnel sont en cours au secteur centre, en effet le responsable d'exploitation a candidaté sur un poste de chargé d'opération référent CLEP secteur centre. Dans le cadre de la réorganisation de ce service et dans l'attente de l'avis du comité technique sur la suppression d'un poste de chargé d'opération pourvu en emploi de droit privé il est proposé, la création d'un emploi de droit privé à temps complet (35h/35h par semaine) d'un agent d'exploitation de la régie affecté au secteur centre Manche et affecté à la distribution, notamment des travaux.

Ce poste est à pourvoir en contrat à durée indéterminée.

**Après en avoir délibéré, (Délibération n°OC2022-10-06-03) à l'unanimité, le comité syndical décide de :**

- De créer un emploi de droit privé à temps complet (35h/35h par semaine) d'agent d'exploitation de la régie, à pourvoir en contrat à durée indéterminée,
- D'autoriser Monsieur le Président à fixer dans le contrat de travail la rémunération au regard des fonctions exercées et de l'expérience professionnelle acquise,
- De dire que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de cet emploi sont inscrits au chapitre 012 du budget annexe « régie exploitation »,
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour mettre en œuvre cette décision et pour signer les documents afférents au dossier,
- De modifier le tableau des effectifs annexé en conséquence

Monsieur le Président informe les membres du comité syndical que les sujets à l'ordre du jour faisant l'objet de délibérations sont épuisés.

Monsieur le Président informe les membres du comité syndical des décisions qu'il a prises en vertu des délégations données.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h40 min.

Fait à Saint Lo, le 06 octobre 2022

Le secrétaire de séance

David JUQUIN



Le Président du Syndicat Départemental  
de l'eau de la Manche

Jacky BOUVENT

